



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

OUVERTURE DE MaPRIMERENOV AUX PARTICULIERS BRICOLEURS UN NON SENS TOTAL !!

L'ANAH qui gère le dispositif MaPrimeRenov' envisagerait d'étendre le bénéfice de MaPrimeRénov' aux particuliers qui réalisent eux-mêmes leurs travaux de rénovation énergétique...

Nous pensons que l'idée d'évoquer une ouverture de MaPrimeRénov' à l'auto-réhabilitation envoie un signal «contre-productif». «**Cela fait dix ans que des artisans se forment et subissent des contraintes pour être RGE, et aujourd'hui on envisagerait d'ouvrir MaPrimeRénov' aux particuliers ?**» Réagi, le Président de la CAPEB Nationale. (Batiactu du 26/05/2023)

Une telle décision entraînerait également, un risque de recours accru au travail au noir. «*Car qui vérifiera que c'est bien M. Dupont qui a réalisé les travaux chez M. Dupont? Et quid des assurances professionnelles ?*»

«*Ce genre de propos illustrent un paradoxe dans le discours de l'État*», ajoute Jean- Christophe Repon. «*D'un côté, il y a la volonté d'une montée en compétences des professionnels ; de l'autre, une tendance à vouloir favoriser l'auto-réhabilitation et des formes de travail illégal. Nous voulons, pour notre part, qu'il y ait de plus en plus d'artisans compétents, à qui il ne faut pas venir dire que leurs clients pourraient faire aussi bien qu'eux!*»

La CAPEB s'oppose et s'opposera formellement à cette évolution.